

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2010

PRESENTS : Pierre MUEL, Maire, Jacky MERY, Jacqueline LEGAY et Michel SCHNEIDER, Adjoints,
Damien JASPARD, Pierre MAUCOURT, Nathalie SIEFERT-BERTRAND, Jean-Pierre FRANCOIS, Robert ADAM, Laetitia SENAND, Pascal THIERY, Thierry TRESSE, Christine RASMUS, Conseillers.

ABSENTE EXCUSEE : Christine KIEFFER qui donne procuration à Pierre MUEL.

ABSENTS NON EXCUSES: NEANT

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de séance du 18 Mars 2010 qui est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.

Monsieur Robert ADAM est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'ajouter cinq points à l'ordre du jour, ce qu'il accepte à l'unanimité :

- Rétablissement des limites rue des Agneaux ;
- Hangar communal,
- Corps Départemental des Sapeurs Pompiers de la Moselle ;
- Aménagement chemin piétonnier : assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Sinistre au FEP.

ORDRE DU JOUR

177. SODEVAM - LOTISSEMENT « AUX TERMES » : MODIFICATION DU PLAN DE COMPOSITION ET DU REGLEMENT DU LOTISSEMENT

Monsieur le Maire fait part de la difficulté à commercialiser la parcelle 33 liée à l'accès indiqué au plan de composition du lotissement. La modification proposée est de supprimer l'obligation de l'accès à la parcelle. Pour entériner cette modification, l'accord de 2/3 des colotis sera nécessaire.

Monsieur le Maire fait part également de la nécessité de modifier le règlement du lotissement pour autoriser, dans la partie sud du lotissement, la réalisation d'un mur en limite de propriété pour le maintien des terres dans ce secteur en pente. Ce mur de soutènement pourra être réalisé soit en agglo avec obligation de finition en crépi, soit en rondin de bois (solution recommandée), dont la hauteur ne dépassant pas 1 m.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les modifications proposées.

178. ACQUISITION DE TERRAIN

Dans le cadre du projet d'aménagement du chemin piétonnier, Monsieur le Maire expose l'opportunité d'acquérir une bande de terrain de 5m nécessaire à la réalisation des travaux, situé en bordure de la RD 68 rue des Côtes, section 9 sur parcelle n° 239 d'environ 3ares au prix de 150 € l'are.

Cette opération devra s'accompagner d'une remise en état des lieux.

Après discussion, le Conseil Municipal, en accord avec le propriétaire, décide à l'unanimité d'acquérir cette bande terrain au prix de 150 € l'are, frais d'acte à charge de la commune, charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et l'autorise à signer l'acte notarié. .

179. ACQUISITION DE MATERIEL

Suite à l'embauche d'un deuxième employé communal et devant l'augmentation des travaux à réaliser, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir un motoculteur auprès de la société SMV au prix de 584,45 € HT (699 € TTC).

180. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Une demande de subvention exceptionnelle à été présentée par le regroupement des écoles de Coin/Seille et Pournoy-La-Chétive pour la participation à un voyage scolaire de deux enfants de la Ferme de BURY scolarisés dans ce regroupement.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer 40 € à l'organisation de ce voyage scolaire.

181. RETABLISSEMENT DES LIMITES « RUE DES AGNEAUX »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la décision prise en séance du 17 Décembre 2009 rétablissant les limites de propriété rue des Agneaux.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié finalisant cette opération en instance depuis 2001.

182. HANGAR COMMUNAL

Un avenant au contrat liant la commune à la société Presta Services pour le montage du hangar communal est nécessaire pour permettre la pose d'une descente des eaux pluviales.

La dépense s'élevant à 250 € pour la pose et de 420 € pour la fourniture du matériel, sera réalisée sur le dossier « Hangar communal » en investissement.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant avec la Société Presta Services.

183. CORPS DEPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS DE MOSELLE

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de participation à l'acquisition d'un drapeau par le corps de sapeurs pompiers du Val de Moselle.

Après discussion, le Conseil Municipal décide par 12 voix Pour et 2 Abstentions d'octroyer la somme de 100 € au Centre d'Intervention du Val de Moselle.

184. AMENAGEMENT CHEMIN PIETONNIER : ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier une mission d'AMO au Cabinet BEREST pour un montant de 8 500 € HT. Il s'agira pour lui de suivre l'opération de la rédaction du cahier des charges, de la consultation des entreprises jusqu'à la fin du chantier qui devra nécessairement intervenir avant le 31 août 2010 pour des raisons de coordination avec les travaux envisagés par le Département sur la route départementale 68.

185. SINISTRE AU FEP

Monsieur le Maire fait part au Conseil des actes de vandalisme constatés au Foyer. Un dépôt de plainte a été déposé à la Gendarmerie d'Ars-sur-Moselle par le Président du FEP et par la Commune, ainsi qu'une déclaration de sinistre auprès de GROUPAMA Assurances.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le remplacement des vitres brisées au Foyer selon devis présenté par l'Entreprise DUMONT s'élevant à 638 € HT soit 763,05 € TTC et, accepte l'indemnisation de ce sinistre par GROUPAMA Assurances.

DIVERS

- *Suite à une nouvelle consultation des entreprises, HAGANIS va engager la déconnexion des fosses sceptiques à Vezon.*
- *HAGANIS va procéder à une distribution de sacs poubelles. Pour les personnes absentes, une permanence sera tenue au local communal le samedi 15 mai 2010 de 9h à 12h.*
- *S'agissant de la révision du POS et de sa transformation en PLU, l'AGURAM a désigné Madame FERRARI pour suivre les études.*
- *La fédération des maires de Moselle organise à Metz Ile du Saulcy, des formations à destination des élus : le 26 juin 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, le 12 juin 2010 sur les élus locaux et la justice, le 19 juin 2010 sur le budget municipal.*
- *En 2011, un recensement de la population sera effectué.*
- *Un récent contrôle de l'eau potable a fait état d'un léger dérèglement du taux de PH. Un nouveau prélèvement est en cours d'analyse.*
- *L'union des maires de Metz-Campagne organise des sorties dans les Ardennes et à Bruges les 10 juin et 23 septembre 2010.*
- *Le Sénateur J.L. MASSON tiendra une réunion d'information*
- *Une visite du Centre Pompidou est organisé le mardi 11 mai 2010 à partir de 18h.*
- *La sortie des aînés de la commune aura lieu le 27 mai 2010 à KIRVILLER.*
- *M. le Maire remercie les participants à l'accueil de l'opération "une rose, un espoir" qui s'est déroulée le dimanche 25 avril 2010.*

Après un tour de table, la séance est levée.

Marieulles, le 10 Mai 2010

Le Maire,

P.MUEL